

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT
DU RHONE

NOMBRE DE MEMBRES		
AFFERENTS AU CONSEIL MUNICIPAL	EN EXERCICE	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION
15	09	08

DATE DE LA CONVOCATION :
12 Décembre 2025

DE LA COMMUNE D'YZERON
Séance du 18 Décembre 2025

L'an deux mil vingt cinq et dix huit décembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en Mairie, sous la présidence de Madame NELIAS Agnès, Maire.

Etaient présents : Agnès NELIAS - Jocelyne DAVIRON RADIX - Fabrice FOURDIN - Fanny CHABRAN - Olivier AIGLON - Guy LHOPITAL

Étaient absents : Christian RULLIAT (pouvoir donné à Fabrice FOURDIN) - Pierre DURAND (pouvoir donné à Agnès NELIAS) - Virginie BLUM

Secrétaire de séance : Guy LHOPITAL

D/2025-131

Objet de la délibération : Autorisation d'ouverture de crédits d'investissement avant le vote du budget primitif 2026 - Logement social

Madame la Maire explique que la commune peut engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette comme l'y autorise l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales. Considérant que certaines dépenses doivent être réalisées avant le vote du budget primitif 2026,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 8 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION,

AUTORISE l'ouverture des crédits suivants au budget Logement social, en dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette de la manière suivante :

Chapitre	Article	Libellé	Crédits votés au BP 2025 (sans RAR 2024)	DM	Total	Ouvertures de crédits 2026
16	165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00 €	-	1 000,00 €	250,00 €
21	2131	Autres bâtiments publics	10 000,00 €	-	10 000,00 €	2 500,00 €
23	2313	Constructions	12 314,37 €	-	12 314,37 €	3 078,00 €
TOTAL			23 314,37 €	-	23 314,37 €	5 828,00 €

CHARGE Madame la Maire de l'application de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Guy LHOPITAL Secrétaire		Agnès NELIAS Madame la Maire	
----------------------------	---	---------------------------------	---

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture le : 19 DEC. 2025

Publication ou notification du :

19 DEC. 2025

Publication site internet le :

19 DEC. 2025

Affichage liste des délibérations le :

19 DEC. 2025

